

« mîde dans les grands coups, et de mauvaise hu-
« meur dans la perte. » Quantité de familles illustres
s; ruinèrent à sa cour, en partageant avec lui cette
passion funeste. Le duc de Biron y perdit, en une
seule année, plus de cinq cent mille écus. « Mon fils
« Constant, dit d'Aubigné, y perdit vingt fois plus
« qu'il n'avait vaillant, de sorte que, se trouvant
« sans ressource, il abjura sa religion. »

41. Sous le règne de ce prince, on ne croyait pas
que la passion du jeu fût susceptible de nouveaux
accroissements. « En 1668 dit Bassompierre, on
« jouait à Fontainebleau le jeu plus terrible dont
« jamais on eût entendu parler : il ne se passait pas
« de journée sans qu'il y eût au moins vingt mille
« pistoles de perte ou de gain. Il y avait des signes
« de diverses valeurs : quelques-uns étaient de cinq
« cents pistoles ; de sorte qu'à l'aide de ces marques,
« on pouvait tenir dans sa main des sommes exorbi-
« tantes. » Ce jeu, qui n'avait lieu qu'à la cour et
chez les grands, ajoute M. Dusaulx, on le joue
maintenant dans toute la France et chez les étrangers.
Nous avons aussi les signes de convention, à
l'aide desquels nous jouons secrètement nos contrats,
nos maisons, nos terres. En Russie, on joue ses
esclaves : il n'est pas rare, soit à Pétersbourg, soit à
Moskou, de voir de pauvres familles appartenir suc-
cessivement à dix maîtres en un seul jour. On cher-
chait autrefois l'occasion de jouer : à présent on
annonce les parties ; on fait courir les billets circu-
laires. Les joueurs de tout pays se connaissent,
correspondent ensemble. C'est principalement aux
eux que se tiennent les diètes, que se forment les
confédérations. Depuis quelque temps, continue t-
il, on ne veut plus jouer que de l'or, même chez des
bourgeois. L'argent s'avilit : pour en purger le
tapis, pour forcer les acteurs à développer leurs
rouleaux, les banquiers ont soin de ramasser les
écus, de les mettre de côté à mesure qu'ils les ga-
gnent. On vient, dit-il encore, de supprimer un
tripot dont la maîtresse, tous frais faits, recueillait
cinq à six cents livres par séance : chaque fois qu'on
jouait chez elle, on usait pour dix louis de cartes.

A ce tripot subalterne en a succédé un autre, qu'il
est plus difficile de supprimer. Je ne me rappelle
pas, dit toujours M. Dusaulx, quelles sont les condi-
tions du bail ; mais je sais qu'un grand hôtel est
défrayé ; que l'entrepreneur compte tant par mois
pour la table, tant pour le secrétaire, etc., etc.

42. Un capitaine français, nommé la Roue,
joueur intrépide, proposa de jouer vingt mille écus
contre l'une des galères du célèbre André Doria :
celui-ci retira sa parole, quoiqu'il l'eût formellement
donnée : « Je ne veux pas, disait-il, que ce jeune
« aventurier, qui n'a de quoi perdre, me gagne ma
« galère, pour s'en aller triompher en France de
« ma fortune et de mon honneur. »

43. Un père exigea que la communanté entre sa
fille et son gendre fût rompue, le lendemain d'une
séance où celui-ci avait gagné cent mille écus. On
le suppliait de différer : « Non, non, dit-il ; je ne
« veux pas que mon sang profite un seul instant de
« l'injustice, ni que ma fille meure sur un fumier. »
Il fit dater la séparation de la veille, et l'évènement
ne tarda point à prouver la sagesse de sa prévoyance.
Son gendre fut ruiné et obligé de mendier basse-
ment des secours à sa femme.

44. Un riche habitant de la ville de Riom, voyant
son fils prêt à s'oublier au jeu, le laissa faire. Le
jeune homme perdit une somme assez considérable :
« Je la paierai, lui dit son père, parce que l'honneur
« m'est plus cher que l'argent. Cependant expli-
« quons-nous : vous aimez le jeu, mon fils, et moi,
« les pauvres. J'ai moins donné, depuis que je
« songe à vous pourvoir ; je n'y songe plus : un
« joueur ne doit point se marier. Jouez tant qu'il
« vous plaira, mais à cette condition : je déclare
« qu'à chaque perte nouvelle, les infortunés recevront
« de ma part autant d'argent que j'en aurai compté
« pour acquitter de semblables dettes. Commençons
« dès aujourd'hui. » La somme fut sur-le-champ
portée à l'hôpital, et le jeune homme ne s'avisait pas
de récidiver.

Y.

LA GASTRONOMIE.

P O E M E .

CHANT QUATRIEME.

LE DESSERT.

Le mortel fortuné nourri dans les grandeurs,
Que le ciel a comblé de constantes faveurs,
Que jamais le besoin et la faim importune
Ne sont venu chercher au sein de la fortune ;
Celui-là, mes amis, inhabile à jouir,
Peut-être ne sent pas tout le prix du plaisir ;
Le dessert est servi : quel brillant étalage !
On a senti de loin cet énorme fromage,
Qui doit tout son mérite aux outrages du temps...
Mais s'il faut sur ce point s'adresser aux amants,
Les parfums de Paphos, dont l'amour fait usage,

Ne peuvent s'allier à ceux de Sassenage.
Au secours du dessert appelez tous les arts,
Surtout celui qui brille au quartier des Lombards ;
Là, vous pourrez trouver, au gré de vos caprices,
Des sucres arrangés en galants édifices ;
Des châteaux de bonbons, des palais de biscuits,
Le Louvre, Bagatelle et Versailles confits ;
Les amours de Sapho, d'Abeillard, de Tibule,
Les noces de Gamache et les travaux d'Hercule ;
Et mille objets divers, que savent imiter
D'habiles confiseurs que je pourrais citer.
Ne démolissez point ces merveilles sucrées,